

Les associations de marqueurs discursifs

De la cooccurrence libre à la collocation*

Gaétane Dostie (Québec)

Abstract

The question of the syntagmatic combinatorics of words belonging to the classes commonly addressed by grammatical tradition (such as nouns, verbs, adjectives and adverbs) has been a subject of sustained reflection for several decades. The situation is different for discourse markers (DMs), which have gained substantial interest only recently (toward the end of the 1990s). This article takes as its starting point the idea that DMs are subject to the same types of syntagmatic associations as words belonging to the "ordinary" classes. By analogy with these classes, three types of syntagmatic associations are distinguished in the domain of DMs: the free discursive co-occurrence, the fixed expression (or discursive locution), and the semi-fixed expression (or discursive collocation). Of these types of word associations, the semi-fixed expression proves the most original and the most delicate to examine. It is therefore specifically analyzed in this text, namely through a study of one marker in particular: *don* ([dɔ̃]).

1 Introduction

1.1 Objectifs de l'étude et cadre théorique

Cet article est consacré à l'examen d'un phénomène fréquent, mais peu exploré jusqu'ici, à savoir celui de l'association, entre eux, de mots particulièrement saillants à l'oral, tels *ben* et *ok*, connus sous diverses appellations dont celle de *marqueurs discursifs* (MD). Son premier objectif est de caractériser le phénomène de la collocation discursive et de le situer face aux deux cas de figure apparentés que voici : la cooccurrence discursive libre et la locution discursive (section 1). Son deuxième objectif est de proposer une analyse lexico-sémantique détaillée d'un MD en particulier qui, dans certaines variétés de français (et dans quelques-uns de ses emplois), tient typiquement lieu de MD collocatif : il s'agit de *don* ([dɔ̃] ; p. ex. : *voyons don*). Cela se produit notamment dans la variété québécoise du français, ici considérée en priorité par l'entremise de données auxquelles nous avons facilement accès ; celles-ci sont extraites du Corpus de français parlé au Québec (CFPQ) présenté plus bas (section 1.3). On le verra, *don* est un mot distinct de *donc* ([dɔ̃k]) dans cette variété de français, ce qu'atteste le fait que les deux formes y sont sémantiquement en distribution complémentaire (et non pas

* Je remercie chaleureusement Günter Schmale pour ses commentaires avisés sur une version préliminaire du texte.

phonétiquement, comme une description trop rapide pourrait porter à le croire ; sections 2 et 3). Enfin, le troisième et dernier objectif est d'évaluer de quelle façon les emplois collocatifs de MD peuvent, de manière générale, être traités d'un point de vue lexicographique et d'illustrer les propositions formulées au moyen d'un article de dictionnaire relatif au collocatif *don* (section 4).

Pour atteindre les trois objectifs mentionnés ci-dessus, le cadre théorique et méthodologique de la lexicologie explicative et combinatoire fournira un repère solide, étant donné que le phénomène de la collocation y est modélisé sous un angle lexico-sémantique et que la question lexicographique y est centrale (Mel'čuk *et al.* 1984, 1988, 1992, 1999 ; Mel'čuk 2011).

1.2 La notion de marqueur discursif (MD)

Par *MD*, nous entendons désigner une classe de mots qui présentent, dans les grandes lignes, les caractéristiques que voici, souvent citées dans la littérature consacrée au sujet (entre autres, Dostie/Pusch 2007) :

- Ils ne participent pas au contenu propositionnel des énoncés auxquels ils sont joints (p. ex. : *là* et *t'sais*) ou, encore, ils constituent par eux-mêmes un énoncé (p. ex. : *voyons* et *allons*), c'est-à-dire qu'ils sont, en pareille situation, des mots-phrases aptes à réaliser des actes illocutoires ;
- Ils ne sont pas intégrés à la structure phrastique et, de ce fait, ils jouent des rôles au plan de la macro-syntaxe du discours (Blanche-Benveniste 1997/2010) ;
- Ils participent à l'organisation des textes (p. ex. : segmentation en différentes séquences en vue, notamment, d'en assurer l'intelligibilité, à la manière de certains emplois de *là*, *t'sais* et *ok*) et ils assument diverses fonctions interactionnelles (p. ex. : signaux d'écoute et signaux d'appel à l'écoute) ;
- Ils expriment des sens subjectifs (en particulier, lorsqu'ils sont utilisés en tant que mots-phrases réactifs, comme cela se produit avec *voyons* et *tiens*) et intersubjectifs (lorsqu'ils indiquent explicitement une prise en compte, par le locuteur, de la présence de l'autre, à la manière de *t'sais* et *ok* employés dans une fonction de marqueurs d'appel à l'écoute).

À cela, ajoutons les deux propriétés formelles suivantes :

- Plusieurs MD sont soit phonologiquement réduits par rapport à leur unité source (p. ex. : *coudon* en français québécois issu de *écoute donc*), soit sujets à plus d'une prononciation en synchronie (p. ex. : *tiens* prononcé [tjẽ] ou, par attrition phonétique, [tẽ]) ;
- De plus, ils sont morphologiquement invariables au sens où, dans la grande majorité des cas, ils n'ont pas de flexion¹.

¹ Notons toutefois l'existence de quelques MD déverbaux (c'est-à-dire de marqueurs issus de verbes par un procédé de pragmatization), tels *écoute/écoutez* et *tiens/tenez*, qui conservent, dans certains de leurs sens, une légère flexion correspondant à l'alternance deuxième personne du singulier/deuxième personne du pluriel (Dostie 2004a).

En outre, les MD, qui sont le plus souvent usités à l'oral, se laissent difficilement ranger dans les classes habituellement reconnues par la tradition scolaire, comme l'adverbe, la conjonction ou la préposition. Cette tradition, on le sait, s'est développée à partir de la langue écrite pour servir des problèmes orthographiques (Chervel 1981). Il s'agit donc soit de mots sans catégorie d'appartenance claire, si l'on se réfère à la tradition scolaire (comme *ok* ou encore *coudon* en français québécois), soit de mots rangés à tort dans l'une ou l'autre des classes existantes. Il est important d'insister sur le caractère parfois inapproprié du classement en cause, dans la mesure où les MD ne rencontrent pas toujours les propriétés normalement attribuées aux catégories usuelles de mots, même si on les y a intégrés. C'est le cas, notamment, de *oui* et *non*, qui sont tenus, dans la tradition scolaire, pour des adverbes d'affirmation ou de négation, alors que cette même tradition présente l'adverbe comme un mot dépendant d'une autre catégorie (verbe, adjectif ou autre adverbe), voire d'une phrase entière (Riegel/Pellat/Rioul 1994/2009 : 646–659). On peut du reste se demander pourquoi *oui/non* – du moins dans certains de leurs sens – devraient être séparés d'une unité comme *ok* qu'on rangerait sans trop hésiter parmi les MD.

1.3 Le corpus : présentation générale et conventions de transcription

La présente étude prend appui sur 23 ½ h de transcription provenant du Corpus de français parlé au Québec (CFPQ). Ce corpus, de langue contemporaine, collige des conversations à bâtons rompus, d'environ 1 h ½ chacune, tenues entre trois ou quatre locuteurs qui se connaissent très bien. Ils discutent librement de sujets divers (p. ex. : la vie à deux, le travail, les amis) dans un lieu familier (p. ex. : le salon ou la cuisine d'une des personnes qui prend part à la discussion). Les conversations en cause sont enregistrées sur support audiovisuel, puis elles sont transcrites selon un ensemble de conventions relativement standards pour la langue orale (voir ci-dessous). Ces conventions visent à refléter, au mieux, le caractère multimodal des interactions verbales en face à face. Ainsi, en plus de noter le matériel verbal produit (c'est-à-dire les mots), les transcrip-teurs doivent également prendre en compte le matériel paraverbal (p. ex. : les pauses, la prosodie, la vitesse et le volume de la voix) et le matériel non verbal (les gestes significatifs sur le plan communicationnel, comme hocher la tête négativement ou faire un clin d'œil en signe de complicité).

Les transcriptions du CFPQ nous sont précieuses, parce qu'elles nous permettent de retourner facilement aux bandes audiovisuelles afin d'écouter/de visualiser autant de fois que voulu, les phénomènes retenus pour examen. À titre d'exemple, dans l'état actuel des choses, seule l'écoute des bandes audiovisuelles du CFPQ permet de faire le décompte exact entre les emplois de *donc* et ceux de *don*, et de procéder ensuite à leur analyse d'une manière un tant soit peu assurée. Dans les transcriptions consultées, toutes les occurrences de *don* ont en effet été ramenées à la graphie *donc* parce que, au moment où elles ont été effectuées, aucune réflexion approfondie n'avait été entreprise relativement à la nécessité ou non de séparer graphiquement les deux formes. Il en est de même, à notre connaissance, dans l'ensemble des grands corpus publics du français (p. ex. : CFPP2000, CLAPI, Valibel), ce qui explique notre choix de prioriser l'examen de données propres au français québécois. Ce caractère a priori restrictif de l'étude lui permet toutefois de gagner en cohérence.²

² Günter Schmale attire notre attention sur le fait que le comportement de *don* par rapport à *donc* observé en français québécois est similaire en français vendéen ; le petit nombre d'occurrences de *don* produits par des lo-

Cela étant dit, voici, de manière schématique, la liste des conventions adoptées dans le cadre des travaux entourant la réalisation du CFPQ.

1.3.1 Matériel verbal

Amorces de mots : trait d'union après l'unité (p. ex. : *des ca- des cases vides*).

Chevauchements : crochets ouvrants vis-à-vis des passages où les locuteurs parlent en même temps.

Impossible à orthographier : en API entre crochets.

Inaudible : (inaud.).

Conversations parallèles : elles sont encadrées.

Discours direct : il est placé entre deux points. Le premier, qui indique le début du discours direct, est noir (•) et le deuxième, qui signale sa fin, est blanc (°). (p. ex. : *j'ai raccroché (.)* <f<•vite partez>> *elle s'en vient elle s'en vient*°).

1.3.2 Matériel paraverbal

- Prosodie

Accentuation :

lettres majuscules (ex. : *éPOUvantable*).

Allongement :

deux points (ex. : *c'est sû:r*)

Intonation :

légèrement montante : /

fortement montante : ↑

légèrement descendante : \

fortement descendante : ↓

Pauses : les micropauses (inférieures à une seconde) sont notées par un point entre parenthèses (p. ex. : (.)). La durée des pauses supérieures à une seconde est mesurée et notée entre parenthèses (p. ex. : (3"))

Volume de la parole :

forte (fort) : <f<vous pensez>>

cuteurs vendéen dans les enregistrements du corpus *Communications téléphoniques* (Schmale 2007a, b) va également dans ce sens. Une hypothèse serait que *don*, usité en français québécois, aurait été hérité d'un *don* en usage dans l'ouest de la France pendant la période d'extension coloniale au XVII^e siècle. Malgré son intérêt, nous laisserons cette question ouverte : une recherche plus large dans des corpus représentatifs des diverses variétés diatopiques de français actuellement en usage, ainsi que dans des corpus aptes à refléter l'évolution du français de la période considérée à nos jours s'imposerait pour qu'une conclusion assurée en la matière soit possible. Une telle investigation dépasse de beaucoup le cadre de notre article, parce que, comme cela vient d'être précisé, la transcription de *don* sous la forme graphique *donc* dans les corpus publics du français rend quasiment impossible une étude diatopique transversale, sans une écoute simultanée des occurrences de *donc* (et vraisemblablement de *don*) qui s'y trouvent.

fortissimo (très fort) : <ff<vous pensez>>

piano (bas) : <p<vous pensez>>

pianissimo (très bas) : <pp<vous pensez>>

crescendo (de plus en plus fort) : <cresc<vous pensez>>

diminuendo (de plus en plus bas) : <dim<vous pensez>>

Vitesse de la parole :

allegro (rapide) : <all<vous pensez>>

lento (lent) : <len<vous pensez>>

accelerando (de plus en plus rapide) : <acc<vous pensez>>

rallentando (de moins en moins rapide) : <rall<vous pensez>>

- Données vocales

Elles sont indiquées entre parenthèses, en petites capitales (p. ex. : (RIRE)). Les autres productions vocales sont intégrées au texte et notées à l'aide des graphies les plus courantes (p. ex. : *hum*, *pf*).

1.3.3 Gestuelle

La description du geste est présentée entre parenthèses, en caractères italiques, à côté de l'énoncé avec lequel ce dernier est en lien.

1.3.4 Informations additionnelles sur la situation de communication

Le transcripteur note entre parenthèses, en caractères italiques, toute information supplémentaire qu'il juge importante pour la compréhension de l'interaction (p. ex. : *en prenant une petite voix; en s'adressant à Clodine* [par exemple, dans une discussion à quatre]).

1.3.5 Multitranscription

Lorsque plusieurs possibilités de transcription se présentent, elles sont indiquées dans une accolade.

Ex.: *hier soir, je suis allé {aux feux ; au feu}*

Dans le contexte considéré, à savoir le soir de la Fête nationale du Québec, le pluriel et le singulier n'ont pas le même sens ; le pluriel signifie « des feux d'artifice » et le singulier, « un feu de camp ».

1.4 Cooccurrence discursive libre, collocation discursive et locution discursive

Ce qui frappe surtout, lorsqu'on consulte un corpus de langue orale comme le CFPQ, c'est la fréquence élevée de certaines associations de MD. À titre d'exemple, la partie dépouillée du corpus contient 152 occurrences du MD *voyons*. Parmi celles-ci, il y en a 56 où *voyons* est suivi de *don* (prononcé ([dɔ̃]). En d'autres termes, dans 37 % des cas où *voyons* apparaît, *don* lui est postposé, c'est-à-dire plus de une fois sur trois. En voici une attestation en (1).

- (1) [La locutrice raconte la discussion qu'elle a eue avec une fonctionnaire relativement à une clause particulière sur son permis de conduire touchant la conduite des motocyclettes :]

A : je lui ai dit •je la veux pas moi° je lui ai dit •je conduis pas de moto de ma sainte vie° (.) **voyons don** je conduis même pas un bicycle (.) encore ben moins un vélo (*dit en riant*) (CFPQ, sous-corpus 5, segment 4, 2 min 38 s)

Par ailleurs, *voyons* peut également être précédé de *ben*. Ainsi, notre corpus renferme 41 occurrences où ce marqueur est antéposé à *voyons* (27 % des cas) et 24 occurrences où à la fois *ben* le précède et où *don* le suit (= 16 % des cas). On obtient alors la séquence discursive *ben voyons don*, comme en (2).

- (2) [Il est question du prix variable des vêtements dans un magasin comme le Wal-Mart :]

VE : non mais c'est con (.) chez Wal-Mart là Justin il s'achète des fois des culottes pis de m- (.) pour les filles/ (.) souvent ça fait pas\

MY : <all<mais pour les gars là

MY : [le linge de gars>> comme euh chez Wal-Mart il est beau là

VE : [mais pour les GARS là/ (.)

VE : il s'achète plein de linge là pis ça coûte: ri- lui là ça lui coûte rien s'habiller là avec cent vingt piastres ostie il a tout son linge pour une saison à peu près là

MY : <all<**ben voyons don**>> moi mon chum il dit il me dit le contraire il est comme •ah (.) ben là t'sais toi moi je peux pas m'acheter des camisoles à quinze piastres na na na:° (CFPQ, sous-corpus 19, segment 1, 5 min 49 s.)

Il paraît assez clair que les associations de MD ne sont pas aléatoires. Par exemple, les séquences *voyons don*, *allons don*, *regarde don* et *tiens don* sont naturelles, mais non les suites **pis don* ou **t'sais don*. Pour que deux, trois, voire quatre MD puissent apparaître en contiguïté, il doit certainement y avoir une affinité de sens entre eux. Dans quels termes cette affinité se manifeste-t-elle ?

- Nous supposons qu'il existe différents types d'associations de MD entre eux, tout comme il y a diverses combinaisons de mots pleins sur l'axe syntagmatique (entre autres, Bally 1909/1951 ; Firth 1957/1964 ; Hausmann 1979 ; González Rey 2002 ; Grossmann/Tutin 2003 ; Blumenthal/Hausmann 2006 ; Mel'čuk/Polguère 2007 ; Lamiroy 2010 ; Mel'čuk 2011 ; voir également l'imposante bibliographie constituée par Ben Hariz Ouenniche 2011). Aussi, en nous inspirant de la typologie proposée dans le cadre de la lexicologie explicative et combinatoire (Mel'čuk *et al.* 1984, 1988, 1992, 1999, 1995 : 46 ss. ; Mel'čuk 2011) pour les classes « usuelles » de mots (c'est-à-dire, celles normalement identifiées dans les grammaires scolaires et universitaires, comme les noms, les verbes, les adjectifs, etc.), nous distinguerons les trois cas que voici : les cooccurrences discursives libres, les locutions discursives et les collocations discursives. Dans cette veine, le cumul de *ben* et de *vois-tu* en (3) constitue un exemple de cooccurrence discursive libre, c'est-à-dire que les marqueurs en question se trouvent juxtaposés de manière plus ou moins libre ; ils ne dépendent pas, à strictement parler,

l'un de l'autre, si bien qu'ils pourraient apparaître séparément dans le contexte considéré.³

- (3) [La locutrice pose la question suivante relativement aux droits de scolarité dans les universités québécoises qui n'ont pas augmenté depuis plusieurs années :]
 ÉM : pensez-vous que c'est (.) NO:RMAL que les universités québécoises soient en déficit quand la apparemment la deuxième plus grande préoccupation du gouvernement c'est l'éducation / [...]
 M : moi je pense que c'est normal (RIRE)
 ÉM : ok vas-y (.) élabore Murielle (.) élabore
 M : **ben vois-tu** les: frais de scolarité sont gelés depuis des années pis ils sont même pas indexés au coût de la vie (.) [...] (CFPQ, sous-corpus 2, segment 9, 7 min 30 s)

Les deux autres types d'associations seraient plutôt liés à la problématique du (semi)figement :

- L'utilisation de *bon ben* en (4) illustrerait ce qu'est une locution discursive : il s'agirait d'une expression dont les unités constituantes forment un tout sur le plan sémantique. Il en serait de même en (5) et (6) pour *dis don* et *va don* (qui signifie quelque chose comme < c'est pas vrai > dans le contexte considéré), ce qu'atteste ici le fait que *dis* et *va* ne pourraient pas être utilisés sans *don*.
- (4) [Il est question de l'embonpoint dont souffre une partie non négligeable de la population canadienne. Le locuteur, un peu étonné par les propos de ÉM, cherche à les lui faire confirmer :]
 G : ah pis en Alberta c'est TELLEMENT là hein /
 C : ah ouin↑
 S : [**bon ben** au moins ça c'est consolant
 ÉM : [non c'est pire c'est pire dans l'Ouest canadien mais faut quand même (.) euh: faut quand même faire attention (CFPQ, sous-corpus 1, segment 8, 8 min 16 s)
- (5) [Les locutrices F et J sont assises dans le jardin chez L. Elles remarquent une plante dont elles ne connaissent pas le nom et J demande à L :]
 J : **dis don** la p- (.) la plante avec à côté de tes: de tes euh: (*en pointant une plante dans le jardin*)
 L : [...] au début elle est blanche ça ressemble à un immense astilbe (CFPQ, sous-corpus 18, segment 2, 5 min 27 s)
- (6) [La discussion tourne autour de certains désagréments rencontrés avec l'utilisation de jeux sur des ordinateurs. La jeune fille dit :]
 D : (RIRE) ça gosse (RIRE) pis les nouveaux trucs là les genres de wizz là c'est faTIGANT [...] ah ça m'énerve là (.) t'es en train de jouer à un jeu pis là ta fenêtre apparaît (.) t'es comme **•va don**^o (CFPQ, sous-corpus 3, segment 9, 2 min 12 s)
- La juxtaposition de *voyons* et *don* en (7) tiendrait lieu, quant à elle, de collocation discursive. Cette dernière forme d'association se caractériserait par la présence de deux unités, où l'une, qui serait sémantiquement autonome (cf. *voyons*), en sélectionnerait

³ En d'autres termes, les séquences *ben les frais de scolarité sont gelés* et *vois-tu les frais de scolarité sont gelés*

une autre, qui ne le serait pas (dans nos exemples, il s'agit de *don*). Le premier marqueur de la configuration discursive jouerait alors le rôle de marqueur-tête (il en serait la « base » ; Hausmann 1979 : 189) et le second, celui de marqueur collocatif. La présente association de mots serait donc « orientée » (id. : 191), dans la mesure où, comme on l'a dit, c'est le marqueur-tête qui sélectionnerait son marqueur collocatif, non pas l'inverse. La relation entre les deux marqueurs concernés pourrait ainsi être rapprochée de celle qui unit, par exemple, un verbe support au nom qui le sélectionne (ex. : *avoir peur* ; *faire/formuler une objection* ; *éprouver/ressentir du respect*).

- (7) [La locutrice raconte dans les termes suivants, un souvenir d'enfance :]
 MY : au primaire j'ai eu une prof qui nous a dit que au pôle Sud (.) il faisait CHAUD pis qu'il y avait des NOI:RS qui restaient là
 VI : (RIRE)
 MY : je te JU:re (.)
 MY : [je te ju:re je rentre ça t'sais je compte ça à ma mère
 VE : [<len<voyons don c'est>>
 MY : je lui dis •ben là madame Carole elle a dit quelque chose de pas vrai° (*dit avec une petite voix, comme pour imiter celle d'un enfant*)
 VI : (RIRE)
 MY : pis: (*dit en riant*) t'sais moi j'avais six ans pis je le savais qu'au pôle Sud il faisait froid là pis qu'il y avait personne qui restait là (.) [...] (CFPQ, sous-corpus 19, segment 4, 23 s)

Dans l'approche de la lexicologie explicative et combinatoire, la collocation est envisagée comme une sorte de semi-figement (Mel'čuk 2011 parle de « phrasème sémantique compositionnel »). Elle se situe quelque part entre le non-figement pur et simple (c'est-à-dire, dans notre domaine, la cooccurrence discursive libre) et le figement en tant que tel (qui correspond au *phrasème sémantique non compositionnel* ou à la *locution* dans la terminologie de Mel'čuk 2011). Ce gradient, allant de l'association pure et simple en discours au figement le plus complet (en langue), peut être représenté de la façon suivante :

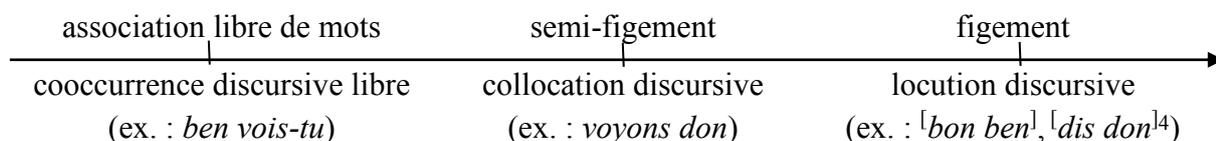


Figure 1 : Trois types d'associations d'unités discursives

Les cooccurrences discursives libres et les locutions discursives ne posent pas de problèmes d'analyse particuliers d'un point de vue lexico-sémantique. Le premier cas oblige à décrire de manière individuelle les différentes unités qui se succèdent dans le texte. Le second nécessite une étude, en bloc, des unités mises en présence. Cependant, l'examen des collocations discursives est un peu plus délicat, du fait qu'il faut non seulement considérer de manière individuelle les unités mises en présence, mais aussi préciser le lien qui les unit. C'est donc cette

seraient syntaxiquement acceptables.

⁴ Les crochets surélevés visent à donner un repère graphique afin d'identifier rapidement les locutions, c'est-à-dire les unités qui, dans un dictionnaire, devraient idéalement avoir leur propre entrée.

dernière catégorie d'emplois que nous comptons tout particulièrement investiguer dans la suite de l'article, à travers l'examen du marqueur *don* qui, dans certains contextes, tient typiquement lieu en français québécois de MD collocatif, comme cela a été précisé plus haut. L'objectif sera d'identifier ses différents sens puis d'examiner plus longuement celui où il agit à titre de collocatif, afin d'en préciser le rôle.

2 DONC ([dɔ̃k]) et DON ([dɔ̃]) : deux unités lexicales distinctes

Il a déjà été fait état ailleurs de l'existence de la forme *don* aux côtés de *donc* (entre autres, TLFi ; Sève 1946, cité dans Hug 1997 ; Hansen 1998 : 330). Jusqu'à présent, il semble bien que, sur le plan synchronique, l'absence du phonème final [k] ait été tenue pour une variation dans la prononciation de *donc* ([dɔ̃k]). La seule exception à ce sujet se trouve, à notre connaissance, dans Léard (1996), où la forme orthographiée *don* est étudiée comme une particule de modalisation de phrase, sans aucune allusion à *donc*.

Cette idée, implicite dans l'étude de J.-M. Léard, relativement à la distinction à opérer entre *donc* et *don*, si ce n'est dans toutes les variétés de français⁵, du moins dans certaines de ses variétés, dont le français québécois synchronique, se voit appuyée par quelques considérations de nature historique. En effet, *don* ne proviendrait pas directement, semble-t-il, de *donc* par apocope, mais plutôt du *dont* usité dans les énoncés exclamatifs. À ce titre, Antoine (1962) observe que le *donc*, dit de nos jours « affectif » (prononcé [dɔ̃]) que l'on retrouve dans les « interrogatives et dans les phrases exprimant ordre, prière, ou souhait » (id. :1208), était le plus souvent écrit *dont* dans les textes anciens (c'est-à-dire au XIII^e siècle jusqu'à une période non spécifiée). Selon l'auteur, cela aurait tenu au fait que les nouveaux emplois de « conjonction logique » acquis par *donc* vers le XIII^e siècle (issus d'une valeur temporelle exprimée, au départ, par le marqueur) auraient croisés certains emplois « plus ou moins nettement conjonctionnels » de *dont* ; cette dernière unité était du reste déjà « presque toujours [celle utilisée] pour souligner un tour exclamatif » (id. : 1292).

D'un point de vue synchronique, la question du statut de *don* par rapport à *donc* est importante, car seule la première forme sera spontanément utilisée en tant que collocatif discursif dans la variété de français considérée aux fins de l'étude. À ce propos, notre hypothèse est que la prononciation systématique *don*, dans certains contextes ciblés (présentés à la section 3), viendrait corroborer l'existence d'une scission avec *donc*. En d'autres termes, *don* ne pourrait pas être tenu pour une variante de prononciation de *donc* surgissant dans des contextes phonétiques ciblés, nommément devant des mots qui commencent par une consonne⁶ : il s'agirait plutôt d'une unité lexicale à part entière.

En ce sens, le tandem *donc/don* suivrait le modèle d'autres « couples célèbres », tels *bien/ben* et *puis/pis*, qui représentent également, en français québécois, non pas des prononciations

⁵ La rupture phonétique entre *donc* et *don* semble moins nette en français de Belgique où le phonème final [k] serait toujours audible, peu importe le contexte, à en juger par la réaction de quelques collègues auxquels nos exemples ont été présentés lors de conférences données à Liège et à Bruxelles en mai 2012.

⁶ Comme l'ont observé Sève (1946) et Hug (1997), l'explication phonétique voulant que le phonème final [k] surgisse lorsque le mot à la droite du marqueur débute par une voyelle serait simple, mais elle ne fonctionne pas, ce qu'attestent les exemples (i) et (ii).

(i) Arrête **don** acheter du pain stp en rentrant (= [dɔ̃]/?? [dɔ̃k])

(ii) Marie est arrivée **donc** nous pourrions bientôt commencer à manger (= [dɔ̃k]/*[dɔ̃])

distinctes d'un même mot, mais bien des mots distincts. Par exemple, en (8) et (9), *pis* et *puis* n'ont pas le même sens. En (8), *pis* est un coordonnant qui commute avec *et*, alors qu'en (9) *puis* a une valeur consécutive (Dostie 2004b). Ainsi, l'emploi de *puis*, dans ce second exemple, indique qu'il y aura une succession dans les actions qui seront réalisées (il signifie grosso modo « et ensuite »), ce qui n'est pas le cas avec *pis* en (8), dans lequel la chronologie des actions reste indéterminée (la cuisine pouvant éventuellement être refaite avant le salon). En (8), *pis* est proche de *ainsi que*.

(8) Il va refaire le salon **pis** la cuisine. (exemple construit, « et »)

(9) Il va refaire le salon **puis** la cuisine. (exemple construit, « ≠ et »)

Pour en revenir au cas de *donc/don*, il est facile de montrer que les deux formes ne s'emploient pas dans les mêmes contextes linguistiques, ce qui appuie l'idée selon laquelle il ne s'agirait pas de deux prononciations pour un même mot, mais bien de deux mots distincts. Dans cette optique, nous nous intéressons brièvement ci-après à *donc*, afin de montrer que *don* ne pourrait pas être utilisé dans les contextes relevés. Nous revenons ensuite à *don* à la section suivante et, par la même occasion, à la problématique centrale de notre article, à savoir celle de la collocation discursive (section 3).

Remarquons, au passage, que les emplois présentés ci-dessous pour *donc* n'offrent pas une vue exhaustive de tous les contextes dans lesquels ce marqueur peut être utilisé. Tel n'est pas notre but (pour d'autres usages, voir par exemple Hybertie 1996 ; Hansen 1998 ; Vlemings 2003 ; Bolly/Degand 2009 ; Pfänder/Skrovec 2010). Nous limitons notre démonstration relative à l'impossibilité d'utiliser *don* en lieu et place de *donc* aux six contextes repérés pour ce second marqueur dans notre corpus. *Donc* y est peu fréquent, notamment parce que *fait que* lui fait concurrence (tout comme à *alors*) en tant que connecteur « consécutif »⁷. À titre indicatif, nous avons repéré dans la partie du CFPQ dépouillée, 85 occurrences de *donc*, 62 occurrences de *alors* et 1 273 occurrences de *fait que*.

2.1 *Donc* introduisant une conséquence

Il est connu que le *donc* introduisant ce qui résulte d'un état de choses donné (Hansen 1998 : 325), comme en (10), vient historiquement d'un *donc* à valeur temporelle (Antoine 1962 : 1299). *Donc* met ici en jeu deux propositions, où la première, *on a vendu notre maison* (P), entraîne la seconde, *on a de la liquidité* (Q). La relation entre ces deux propositions en est une de « cause-conséquence » (Hybertie 1996 : 13). Selon Hybertie (ibd.), *donc* ne sert pas seulement, dans de tels contextes, à affirmer que P entraîne Q ; il lui permet aussi de poser que P et Q « sont toujours donnés en même temps » (id. : 14), c'est-à-dire que dès qu'on a P, on a forcément Q. La relation de causalité entre P et Q est alors présentée, par le locuteur, comme étant de l'ordre du nécessaire, comme préexistant au discours. Ce type d'emploi est refusé à *don*, comme le montre (10).

⁷ Le marqueur *fait que* est très polysémique (Dostie 2006). Pour le bénéfice du lecteur non familier avec le français québécois, voici un exemple, tiré du CFPQ, où on le retrouve :

(iii) [En parlant de méthodes contraceptives, la locutrice dit :]
sérieusement ben là-dedans t'as le même produit que dans la pilule sauf qu'il se dissout pendant cinq ans pis euh c'est la MÊme fiabilité que la pilule sauf que t'en as moins dans ton corps **fait que** t'engraisses moins euh: (CFPQ, sous-corpus 19, segment 8, 6 min 17 s)

(10)[Les locuteurs A et B, qui ont vendu leur maison, envisagent d'en construire une nouvelle sur un terrain qui appartient aux parents de A. H leur demande :]

H : comment ça se passe la maison pour savoir euh si vous avez le droit pis tout ça (.) pour construire chez les parents /

A : ben c'est parce que nous on dans le fond (.) faut on peut pas arriver trop (.) il y a plein d- (.) comment je pourrais dire (.) de d'é- d'é- d'étapes à à pour être viable comme projet parce que t'as l'étape de (.) là déjà on a vendu notre maison **donc** on a de la liquidité (.) fait que ça c'est une étape d'avoir l'argent (CFPQ, sous-corpus 14, segment 2, 4 min 50 s)

<*don>

Synonymes proches : *fait que, si bien que, de sorte que...*

2.2 **Donc** indiquant un recentrage sur le thème principal

Donc possède aussi la capacité de recentrer le discours « sur le thème sur lequel ce dernier doit se poursuivre et que les digressions avaient fait perdre de vue » (Hybertie 1996 : 10 ; Culioli 1990 : 173). Dans cet emploi, illustré en (11), *don* serait à nouveau exclu.

(11)[La jeune fille, ME, raconte ainsi une expérience faite, dans un cours, par son professeur de physique qui cherchait à expliquer ce qu'est la conductibilité électrique :]

ME : [...] pis là les fils étaient (.) étaient pas (.) directs dedans là c'était branché sur le cent dix volts (.) et ils le mettent dans l'eau (RIRE) (.) là il dit •ah ben là les lumières allument° (.) pis là ouin (.) fait que là après ça il dit •on va prendre le temps de le fermer pour que ce soit sécuritaire° (.) mais (.) évidemment il l'a pas fait (.) **donc** il arrive il les essuie (.) sauf que en les essuyant ils ont ils ont ils ont collé (.) pis comme il avait ses mains dessus ben (RIRE) ° il a pogné cent dix volts fait que il a fait comme •tsss° (*en penchant la tête vers l'arrière*) mais il y a juste deux trois personnes qui s'en sont aperçu (RIRE) ça devait être vraiment drôle (CFPQ, sous-corpus 3, segment 4, 9 min 15 s)

<*don>

Synonymes proches : *alors, fait que...*

2.3 **Donc** introduisant un commentaire sur ce qui a été posé antérieurement

En (12), *donc* s'apparente à un marqueur reformulatif, en ce sens qu'il permet au locuteur de présenter, en des mots différents, ce qui vient d'être dit. Ainsi, dans notre exemple, le marqueur introduit le terme *gratuit* qui, dans ce contexte-ci, signifie à peu près la même chose que *donner des billets*. Hybertie suggère que le *donc* en question jouerait alors un rôle méta-discursif, « puisqu'il introduit[rait] un discours sur un discours » (Hybertie 1996 : 13). Comme dans les cas précédents, *don* ne pourrait pas être employé dans un tel contexte.

(12)[Le jeune homme décrit ainsi son emploi d'été (dans un minigolf) qui lui laisse toute marge de manœuvre :]

G : c'est moi qui donne les billets (.) c'est moi qui ramasse les balles à la fin (.) fait que si je décide de pas donner de billets ou de donner des billets euh (.) zéro à cinq ans

donc gratuits pis que je ramasse les balles à la fin ben: il y a aucune preuve (CFPQ, sous-corpus 9, segment 7, 8 min 14 s)

<*don>

Synonymes proches : *c'est-à-dire, en d'autres terme...*

2.4 *Donc* sollicitant la suite

Lorsqu'il est utilisé en tant que mot-phrase et qu'il est produit avec une intonation un peu montante, comme en (13), *donc* a pour fonction de demander à l'interlocuteur d'enchaîner sur ce qu'il est en train de dire et de conclure. Une fois de plus, *don* serait inacceptable dans le contexte considéré.

(13)[Les locuteurs discutent de la formation universitaire dans les domaines des arts et des humanités. N y va de son point de vue :]

N : pis t'sais (.) pis en- encore là je trouve ça un (.) c'est comme c'est ça c'est un peu (.) c'est c'est quoi l'intérêt là / moi moi en tant que moi (.) j'ai déjà pensé faire un::: bac en musique ou n'importe quoi pis je me suis dit (.) t'sais / (.) •c'est quoi c'est quoi que ça va t'apporter / ° ça t'apporte quand même ça t'apporte des connaissances mais ça ça te ferme aussi ça t'impose un MOULE qui en art il est pas nécessairement (.) bon (.) [fait que je sais pas

M :

[hum

hum c'est contradictoire

ÉM : <p<**donc** / >>

N : c'est un peu c'est ça je comprends mal comment tu veux faire un bac en (.) en arts visuels quand que c'est un processus assez personnel je trouve là \ (CFPQ, sous-corpus 2, segment 10, 6 min)

<*don>

Synonymes proches : *pis, fait que...*

2.5 *Donc* suspensif

Il arrive également que *donc* annonce une suite potentielle, finalement laissée en suspens, comme en (14). Dans ce cas-ci, le locuteur paraît soit éprouver une certaine difficulté à conclure, soit estimer inutile de verbaliser la suite. Dans le premier cas, c'est-à-dire lorsque *donc* marque l'hésitation du locuteur à conclure, Bolly et Degand (2009) le présentent comme un « marqueur de transition participative ». Les auteures décrivent son usage dans les termes suivants : il « signale généralement une hésitation du locuteur liée à un effort de structuration de son discours ou liée à la volonté du locuteur de laisser la parole à l'interlocuteur » (idd. : 9 ; voir aussi Schmale 2008 sur la problématique des constructions inachevées et l'alternance des tours de parole). Dans notre corpus, *donc* est alors généralement explicitement suivi d'une hésitation (cf. *eah*).

(14)[La locutrice raconte ainsi ce qui s'est passé lorsqu'une fausse alarme de feu s'est déclenchée à son travail :]

I : [...] on a fait des travaux maJEURS pis ils ont cassé du béton pis tout ça pis en tout cas t'sais la pousSIÈRE que ça fait / ÇA ça a fait partir les détecteurs (1.1") fait que là (.) ma patronne je j'étais avec ma patronne (.) on était dans la clinique on faisait des choses pis finalement on a arrêté de faire ce qu'on faisait parce que: (.) c'était: il y avait trop de poussière là / mais là quand ça a quand le système a parti elle elle a appelé tout de suite euh: pour pour dire que c'était fausse alarme mais non non (.) camion de pompier arrive toi pis toute la patente

I : [là t'sais (.) o:h

SA : [mais c'était-tu

SA : ouin mais c'est-tu vous-autres le propriétaire du système d'alarme ↑

I : c- (.) euh ben Mireille ou- ma ma ma patronne là / ma la la dentiste {ils;elles} sont propriétaires de l'immeuble **donc** euh ::

SA : ok ok AH ben c'est étonnant ça \ parce que ça coûte de quoi ça (CFPQ, sous-corpus 7, segment 3, 3 min)

<*don>

Synonymes proches : *alors, fait que*

De façon générale, le locuteur qui utilise *donc* de manière suspensive (autant pour signaler sa difficulté à poursuivre que son « désintérêt » à le faire) semble supposer que l'interlocuteur a la capacité de décoder la suite par lui-même, étant donné ce qui a préalablement été dit. Pfänder et Strovec (2010) parlent alors d'un « savoir partagé au moment de l'énonciation » qui permettrait à l'interlocuteur de déduire la conclusion non verbalisée sur la base du contexte linguistique immédiat.

En terminant, dans le type d'emploi ici considéré, tout comme dans ceux introduits plus haut, *don* ne pourrait pas apparaître en lieu et place de *donc*.

2.6 *Donc* indiquant une continuité dans la narration

Donc, comme *alors* et *fait que* en français québécois, agit également à titre de ligateur textuel au plan de la macrosyntaxe du discours, ce que montre (15). Dans une telle situation, le marqueur ne fait pas le pont entre le contenu propositionnel des énoncés qui le précèdent et le suivent, comme cela était le cas en (10). Il sert plutôt à rendre le texte fluide, en ce sens qu'il permet au locuteur de lier au plan narratif les différentes séquences du texte en cours d'élaboration (Bras/Le Draoulec/Vieu 2001). Une fois de plus, *don* ne pourrait pas remplacer *donc*, comme l'atteste (15).

(15)[La locutrice résume les propos d'un conférencier dont l'exposé portait sur le déficit d'attention :]

I : [...] le le le psychologue qui c'était qui qui donnait la conférence il ex- il il donnait par exemple euh (.) bon tout le monde est capable de de retenir metton:s une série de trois \ bon des téléphones des numéros de téléphone (.) pourquoi il y en a qui sont capables de retenir des numéros de téléphone facilement / et d'autres (.) (*elle claque des doigts comme pour mimer un déclic qui pourrait se faire dans le cerveau*) ça leur

rentre pas (.) c'est parce que c'est (.) la quantité de chiffres dans une série de chiffres qui fait que (.) quelqu'un qui aurait un problème \ va moins bien le retenir (.) **donc** euh il faut essayer de se trouver des trucs (.) pour (.) euh (.) retenir ces chiffres-là (.) **donc** il y en (.) il y en a qui vont par exemple se: les chanter les chiffres t'sais ils vont en disant le le numéro de téléphone (.) ils vont le dire d'une façon dans leur tête qu'ils v- qu'ils vont s'en rappeler (.) [...] (CFPQ, sous-corpus 7, segment 11, 4 min 45 s)

<*don>

Synonymes proches : *alors, fait que...*

En conclusion, l'impossibilité d'utiliser la forme *don* dans les contextes introduits plus haut va dans le sens d'une scission, en synchronie, entre *donc* et *don*. De ce point de vue, il apparaît légitime de traiter *don* comme un mot à part entière, qui a sa propre polysémie et qui possède un sens collocatif, c'est-à-dire un sens spécifiquement voué à apparaître dans l'environnement d'une petite série de MD.

3 Les sens de DON

Dans les différents sens introduits ci-dessous, *donc* ne serait pas naturel. Au mieux, sa présence porterait à croire que le locuteur fait un effort particulier pour bien parler, voire qu'il donne dans l'hypercorrection. L'usage non marqué, attendu, est *don* en français québécois.

Plusieurs observations faites ailleurs au sujet de la forme orthographiée *donc* semblent cependant également s'appliquer à *don*. En particulier, il a souvent été affirmé que *donc*, dans certains contextes ciblés (notamment dans les énoncés impératifs), avait un effet de « renforcement » (cf. Culioli 1990 : 171 ; Hybertie 1996 : 22) ou d'insistance (Antoine 1962 : 1194 ; Hansen 1998 : 330). Aussi, à l'instar de nos prédécesseurs, nous posons que *don* est un marqueur modal, à ranger plus précisément, de manière générale, dans la catégorie de la modalité dite « appréciative » ou « évaluative » : il permettrait au locuteur de prendre une position subjective par rapport à son dire ou à un état de choses donné de l'ordre du « qualitatif » (Culioli 1990, 1999a, 1999b ; Lyons 1980 ; Vion 2003, 2004, 2005 ; Day 2008 ; Gosselin 2010). Cette valeur modale viendrait du fait que *don* est destiné à réaliser un acte illocutoire d'insistance par lequel le locuteur signale qu'il accorde une importance particulière à ce qu'il dit. Nous revenons sur cette question ci-dessous lors de notre analyse des différents sens (non collocatifs, puis collocatif) du marqueur. Cette analyse prend appui sur 173 occurrences de *don* (prononcé [dɔ̃]) prélevées dans la partie du CFPQ qui a été dépouillée.

3.1 Sens non collocatifs

Il est loin d'être acquis que *don* a le statut de MD (Léard 1996 ; Hansen 1998 : 330) dans ses emplois non collocatifs. En suivant sur ce point la terminologie proposée dans Léard (1996), nous poserons que *don* est une particule de modalisation de phrase. De ce fait, il appartient au paradigme d'unités comme *ti-/tu-*, *qu'est-ce que*, *ce que*, *hé... que* et *don ben*, typiques de l'interrogation et de l'exclamation.

La particule de modalisation de phrase renvoie, pour Léard, à un élément qui présente plusieurs propriétés notables, dont celles-ci :

- [il] s'ajoute aux autres constituants de la phrase et n'est pas autonome ;
- [il] exige une phrase dans laquelle il s'insère ;
- [il] met en jeu le degré de vérité de la phrase ;
- [il] est, en conséquence, associé à une relation sujet-prédicat fléchi, constitutive de l'assertion [...]. (Léard 1996 : 116)

3.1.1 *don1* : mise en relief d'un effort cognitif déployé pour (re)trouver un savoir important (oublié)

L'emploi de *don1* repose sur un présupposé voulant que le locuteur soit en quête d'une information, le plus souvent déjà connue, mais (momentanément) oubliée. Voilà pourquoi il insiste, en l'employant, sur le fait qu'il est en « panne cognitive » au moment de parole. Dans des exemples comme (16) à (18), où le locuteur est à la recherche d'un savoir (passagèrement) oublié, *don1* commute avec *déjà*⁸.

(16)[En parlant d'un secteur économique important dans sa ville, le locuteur dit :]

R : mais Magog s'est formée c'est M- M- Magog s'est élevée c'est ça qui a bâti Magog \ le textile

A : oui oui définitivement (*en hochant la tête affirmativement*)

H : oui oui

R : ça pis euh comment il s'appelait **don** euh (.) celui-là qui s- qui faisait du baloney là /

A : [Pouliot

D : [Pouliot

M : [Pouliot

H : [ah Pouliot

R : [Pouliot \ Roger Pouliot là \ qui est mort ici en ski-doo là il s'est noyé là /

A : oui

H : il a aidé à ben des jeunes hein là euh [...] (CFPQ, sous-corpus 4, segment 6, 3 min 16 s)

<??*donc*>

(17)[En parlant d'un personnage de roman, la locutrice dit :]

R : c'est avant qu'il veuille grandir là↑

G : <p<après c'est>>

R : [ouin c'est ça

G : [là là il devient bossu après

R : oui là il veut grandir pis il se:

G : ouin il de-: i:::l i:l c'est ça là

R : <p<il se jette (.) NON (.) qu'est-ce qu'il (inaud.) pour grandir **don**↑ je me souviens plus >>

G : i:::l

R : en tout cas

⁸ Il arrive que le locuteur utilise *don1* pour insister sur le fait qu'il est en quête d'une information importante, sans qu'il s'agisse pour autant d'une information qu'il aurait déjà sue (ex. : *Qu'est-ce qu'il fait don?* présuppose 'je sais qu'il fait quelque chose, mais je ne sais pas quoi'). L'idée d'un savoir oublié n'est donc pas généralisable à ce sens.

G : il tombe dans le trou où on enterre son père↑ (2'') <pp<je pense c'est: c'est-tu ça↑>> (CFPQ, sous-corpus 13, segment 4, 5 min 36 s)

<??*donc*>

(18)[La locutrice L cherche à comprendre pourquoi F parle d'une brasserie, appelée le *Saint-Ambroise*, pour localiser un restaurant (dont le nom n'est pas précisé) :]

L : pourquoi tu dis •au Saint-Ambroise° ↑

F : parce que c'est en face du Saint-Ambroise ça (*elle déplace sa main vers l'avant, comme si elle désignait le lieu dont elle parle*)

L : ah: ok c'est la brasserie ça là la Saint-Ambroise c'est quoi **don**↑ (.) ouais c'est comme une grosse brasserie là↑ c'est à Granby↑ ouais c'est ça je suis déjà allée ok (CFPQ, sous-corpus 18, segment 9, 1 min 2 s)

<??*donc*>

Synonymes proches : *déjà, dis(-noi), je me demande*

En première approximation, nous proposons la glose suivante pour rendre compte du sens exprimé par *don1* :

1. E *don* ≅

Désirant avoir à l'esprit l'information dont il est question dans l'énoncé E (que j'ai momentanément oubliée) ||

j'insiste, ce qui est normal, sur le fait que je la cherche.

Dans la définition qui précède (ainsi que dans toutes celles qui suivront), le présupposé est visuellement séparé de la partie centrale de la définition par le recours à une technique habituelle dans la perspective lexico-sémantique adoptée : il comporte un verbe à la forme participiale et il est séparé du reste de la définition par la présence de deux traits verticaux.

Don1, qui est joint à une question partielle (Hybertie 1996 : 18 ss.), apparaît le plus souvent dans des énoncés de type syntaxique interrogatif. Dans l'effort manifeste qu'il effectue pour trouver l'information souhaitée, le locuteur sollicite alors explicitement l'aide de l'interlocuteur, comme dans les exemples (16) à (18). Cependant, sa présence n'est pas exclue dans les énoncés déclaratifs associés à un acte indirect de question, ce qu'atteste (19). Dans cet exemple, l'appel à l'interlocuteur se fait de manière plus discrète, parce qu'il se trouve camouflé par la mise en valeur d'un aveu d'oubli.

(19)[La locutrice explique pourquoi, à ses yeux, il est important de recueillir des témoignages oraux :]

J : des fois il y a des : pour garder des tra- ben dans un autre (.) ordre d'idées je pense pour garder des traditions ceux que c'est c'est juste oral (.) comme <l<je sais pas quelle peuplade **don** euh>> qui enregistrait des euh des légendes tout ça (.) on a pas des bonnes légendes nous\ (*en haussant les épaules en signe d'impuissance puis en riant*) (CFPQ, sous-corpus 18, segment 3, 2 min 36 s)

<??*donc*>

3.1.2 *Don2* : mise en relief de l'importance accordée à l'accomplissement, par l'interlocuteur, d'une action en son pouvoir

Léard (1996) présente la « particule de modalisation de phrase » *don* comme étant associée aux énoncés interrogatifs et exclamatifs (il parle aussi de « phrase hyper-assertée exclamative »). L'auteur aborde le cas de l'impératif de manière allusive à la fin de son étude, sans vraiment être catégorique quant au statut à accorder à *don* dans de tels contextes. Nous posons que le marqueur peut toujours être rangé dans la classe des particules de modalisation de phrase, étant donné qu'il est associé à une phrase contenant un prédicat fléchi ; il s'agit là d'un critère décisif dans la définition avancée par Léard pour circonscrire cette classe.

Cela dit, Hybertie (1996) décrit le *donc* joint aux impératifs comme un marqueur dont le locuteur userait dans des contextes où, à son avis, l'interlocuteur n'aurait pas l'intention d'accomplir l'action demandée. Par exemple, dans un énoncé comme *Tais-toi donc*, le mot *donc* pourrait être glosé, selon les termes d'Hybertie, de la façon suivante : « *tu ne va pas se taire, il n'en a pas l'intention, je vais donc lui demander de le faire* » (id. : 22).

Cette analyse de *donc* fournit un point de départ intéressant pour la description de *don2* utilisé dans les exemples (20) à (22). Ainsi, ce dernier reposerait sur un présupposé qui consisterait, comme dans toute demande (entre autres, Searle 1979), à imputer à l'interlocuteur i) la non-intention de faire une action donnée sans qu'on ne l'y incite et ii) la capacité de pouvoir accomplir cette action. Dans ce cadre, *don2* serait là pour venir insister, de manière normale (naturelle, légitime), sur la demande formulée.

(20)[En racontant un souvenir d'enfance, le locuteur demande aux interlocuteurs :]

D : [...] est-ce que vous faisiez ça quand vous étiez jeune une tranche de pain avec du sirop d'érable↑ (*en faisant un geste de la main, comme s'il étalait du sirop d'érable sur une tranche de pain*)

M : hum:::

M : [oui

V : [ah ça OUI

J-M : [non (inaud.)

D : [pis là

D : tu lichais la: l'assiette de sirop d'érable (*en faisant comme s'il était en train de lécher une assiette*) pis t'étais content \ pis là tu courais pendant deux kilomètres dans la cour (*en faisant des cercles avec son bras, comme pour imiter la course qu'il faisait autour de la maison*) pis là ton père il disait •heille arrête **don** là° (*en plaçant ses mains devant lui, paumes ouvertes, comme lorsque l'on somme quelqu'un d'arrêter*) (CFPQ, sous-corpus 10, segment 7, 6 min 56 s)

<??*donc*>

(21)[Le locuteur P fait l'affirmation suivante :]

P : si tu me demandes de de réciter un poème ça va aller ben t'sais

P : [(RIRE)

R : [ah oui / récite un poème \ (inaud.)

L : récites-en **don** un :: (*dit comme si elle demandait une faveur*) (CFPQ, sous-corpus 13, segment 10, 8 min 32 s)

<??*donc*>

(22)[Les locuteurs parlent d'une épreuve que devait subir un personnage dans une bande dessinée :]

G : c'est une des épreuves là / (.) pis (.) de

G : [tout man- ouin (*en hochant la tête affirmativement*) de tout manger

R : [oui (*en hochant la tête affirmativement*) (.)

R : <p<ah oui↑>> (*en hochant la tête affirmativement*)

AH : <all<ah oui oui oui>> (.)

R : [c'était dans l'armée (.) c'était dans l'armée /

G : [il a réussi imagine-toi **don** (.)

G : <all<non non (*en hochant la tête négativement*) c'est pas dans l'armée>>

R : ah non↑

G : c'était t'sais dans les Douze Travaux d'Astérix là (CFPQ, sous-corpus 13, segment 3, 3 min 50 s)

<??*donc*>

À partir des observations précédentes, voici une esquisse de définition pour rendre compte du sémantisme de *don2* :

2. E *don* ≅

Ayant l'impression que tu ne feras pas de toi-même l'action dont il est question dans l'énoncé E sans que je ne t'y incite et croyant que tu as la capacité de la faire || j'insiste, ce qui est normal, pour que tu fasses cette action.

3.1.3 *Don3* : mise en relief de l'engagement du locuteur face à la véracité de ce qu'il dit

Don3 apparaît, quant à lui, dans des énoncés « hyper-assertés » au sens de Léard (1996). Comme dans les cas précédents, il porte une valeur appréciative couplée à une valeur épistémique. Le marqueur permet ici au locuteur d'indiquer explicitement son engagement face à la véracité de ce qu'il dit, de renchérir sur son affirmation, ce que montrent les exemples (23), (24) et (25). Il est axé sur le haut degré, c'est-à-dire sur une « intensité qui ne peut pas être mesurée » (Culioli 1990 : 172). Comme prévu, *donc* ne serait pas naturel dans ces exemples.

(23)[Les locuteurs badinent en faisant allusion à l'enregistrement qui est en cours :]

B : plus qu'il y a de monde plus qu'il y a de

B : [discussion plus: qu'on s'anime

S : [mais t'sais quand je te disais là

R : [ouais:

J : [oui oui oui oui (.) c'est **don** agréable (*dit sur un ton amusé*)

R : plus il y a de fous plus qu'on s'amuse (CFPQ, sous-corpus 15, segment 3, 8 min 41 s)

<??*donc*>

(24)[Les locuteurs discutent du manque de places de stationnement dans certains quartiers de la ville où ils habitent, en particulier dans le centre-ville :]

S : ben non tu vas stationner euh:::

S : [j'aurais été \ j'aurais été à l'hôtel de ville

L : [ou en arrière le long du chemin de fer

L : ouin heille ça fait un bout:

M : ils devraient **don** faire un stationnement à Magog (.) un stationnement à trois quatre étages \ un (*en levant un doigt dans les airs comme pour indiquer le nombre*) prendre un petit bout de terrain grand comme ça là (*en délimitant un rectangle sur la table, comme pour illustrer la forme du stationnement*) pis monter ça là (*en montant les bras dans les airs, comme pour indiquer que le bâtiment serait construit en hauteur*) (CFPQ, sous-corpus 5, segment 2, 9 min 17 s)

<??donc>

(25)[En parlant de l'appartement qu'il a loué, avec son épouse, dans une résidence pour personnes retraitées, le locuteur dit :]

J : parce que: t'sais euh il y a des places d- des chambres ces affaires-là mais le loyer ici là (.) j'av- j'avais pris un: j'avais venu voir le boss pis j'avais pay- j'avais donné un un petit montant (.) pis j'étais le premier sur la liste (.) pis c'est pour ça que monsieur Lavoie l'a pas eu (RIRE)

Mi : c'est ben mieux ça soit vous-autres que lui (RIRE)

M : monsieur Lavoie quand euh: il a eu euh: la place en bas lui \ (*en pointant derrière elle comme pour désigner l'endroit dont elle parle*)

J : ouin

M : pis euh il venait nous voir pis il disait •eh je te dis oui j'aurais **don** aimé ça avoir cette place là°

(CFPQ, sous-corpus 11, segment 4, 2 min 20 s) <??donc>

Synonymes proches : *vraiment, réellement ; tellement*

Le sens exprimé par *don* lorsqu'il est joint aux assertions peut, grosso modo, être défini comme suit :

3. E *don* ≅

Accordant une importance particulière à l'état de fait dont il est question dans l'énoncé E ||

j'insiste, ce qui est normal, sur la véracité de ce que je dis.

En résumé, le présupposé sous-jacent à l'emploi de *don* dans les trois cas examinés jusqu'ici rend légitime, aux yeux du locuteur, l'insistance qu'il manifeste en l'accolant à un acte illocutoire donné (cf. question partielle, demande, (hyper-)assertion).

3.2 Le phénomène de la collocation discursive et le cas de *don4* : mise en relief de la valeur illocutoire exprimée par un MD-tête

Dans les exemples (26) et (27) *don* (désormais *don4*) ne peut pas être assimilé à la classe des particules de modalisation de phrase telle que définie à la section 3.1, tout simplement parce qu'il n'est pas associé à une phrase contenant un verbe fléchi, mais bien à un MD. Nous posons que, dans ce cas-ci, *don* est un MD, tout comme l'unité qu'il accompagne.⁹

⁹ En (26), *arrête* n'est pas un prédicat verbal utilisé à l'impératif. Ainsi, *arrêtons* ne pourrait pas être employé dans ce contexte et le discours direct serait exclu (cf. ≠ *Elle m'a demandé d'arrêter*). En fait, le locuteur indique grosso modo, grâce au marqueur, son étonnement face à ce qui est dit.

(26)[En parlant d'un comédien qui a obtenu un bon rôle dans un important spectacle, la locutrice dit :]

S : mais il y a aura pas que lui/ là ils sont une gang lui il va être avec les frères Diouf

R : il sera pas tout seul/ là\

J : les frères Diouf qui font qui sont dans les Colocs heille

S : arrête **don** / toi

J : il était content/

J : [au bout il les aime au bout

S : [je com :prends (CFPQ, sous-corpus 15, segment 8, 1 min 22 s)

<??*donc*>

(27)[Les locutrices discutent de leur salaire annuel :]

VE : parce qu'on doit avoir un salaire quand même équivalent là toi pis moi/

VI : bah:: (.) ouin (.) ah sûrement là on:

VE : [peut-être toi un peu plus/

VI : [vingt-cin- vingt-six je le sais pas (.) <p<vingt-six mille>>

VE : <f<<BRUT↑>>

VI : <p<non non>>

VE : <p<ok>>

VI : ouais oui brut

VE : <f<BRUT↑>>

VI : ouais\

MY : hum (*dit avec étonnement*)

VE : ben voyons **don** arrête là (.) je fais trente-et-un mille brut

VI : <p<vingt-six>>

VE : <f<HEIN ::↑>>

[...]

VE : vingt-six mille brut↑ (.) ayoye ils payent ben pas MediaTout

VI : <p<[non (1,1'')>>

MY : [voyons **don**

VI : <p<<non (.) non ils payent pas \ >> (.) pis ça fait deux ans que je suis là ça fait deux ans que mes augmentations sont refusées (CFPQ, sous-corpus 19, segment 1, 7 min 10 s)

<??*donc*>

L'examen de *don*₄ amène immédiatement à poser la question que voici : comment déterminer si, dans des exemples comme (26) et (27), l'unité considérée est bel et bien sélectionnée par des marqueurs-têtes (à savoir, respectivement, *arrête* et *voyons*), comme nous le croyons, ou bien si elle n'est pas plutôt placée librement aux côtés des MD considérés ? Pour répondre à cette question nous proposons le test que voici : la collocation discursive, contrairement à la juxtaposition libre de MD, se reconnaîtrait par le caractère asymétrique des deux marqueurs qui la composent. Ils ne pourraient pas, de manière égale, être utilisés l'un sans l'autre. Il y aurait une dominance de l'un d'entre eux – plus précisément, de celui qui joue le rôle de marqueur-tête. Par exemple, *arrête* et *voyons* pourraient apparaître sans *don* en (26) et (27), mais non le contraire (c'est-à-dire que *don* serait exclu si *arrête* et *voyons* n'étaient pas utilisés). À

l'inverse, la juxtaposition libre de MD implique une dissociation possible des marqueurs cumulés, c'est-à-dire que l'emploi d'un seul d'entre eux ne rend pas l'énoncé inacceptable sur le plan syntaxique. Cette propriété découle, bien entendu, de leur autonomie respective. Ainsi, il serait théoriquement possible d'utiliser uniquement soit *ben*, soit *remarque* en (28), sans que l'acceptabilité de la répartie de la locutrice I n'en soit affectée. Évidemment l'apport sémantique de chacun des marqueurs mis côte à côte reste entier ; en particulier, sans *remarque*, l'idée que le locuteur se prépare, au moment où il produit ce marqueur, à ajouter un commentaire serait perdue. Toutefois, nous insistons sur le fait que la suppression soit de *remarque*, soit de *ben* dans l'exemple cité ne rendrait pas l'énoncé inacceptable, tout simplement parce que les deux unités en cause ne sont pas tributaires l'une sur l'autre d'un point de vue syntaxique, mais plutôt de la séquence textuelle qui figure à leur droite.

(28)[En parlant d'une personne qui n'a plus le droit de conduire de voiture, mais qui, apparemment, pilote tout de même un hélicoptère pour se rendre au travail, la locutrice dit :]

I : mais il devrait pas frapper d'enfants par exemple (*dit en riant et en levant l'index, comme pour souligner l'importance de sa réplique*)

SA : ouin (.) il a-tu frappé un enfant↑ (*dit sur un ton surpris*)

I : non

I : [je dis ça

SA : [ah

I : parce qu'il est pas supposé en avoir (*dit en riant et en levant les mains dans les airs, comme pour signifier qu'elle blague et raconte n'importe quoi*) **ben remarque** dans un avion dans oui oui il pourrait ben

SO : dans un autre

SO : [hélicoptère

SA : [mais euh

I : dans un autre hélicoptère (CFPQ, sous-corpus 7, segment 4, 9 min)

Le collocatif *don4* semble être sous l'emprise d'une petite série de marqueurs qui présentent les caractéristiques suivantes : ils ont le statut de mots-phrases réactifs et ils réalisent des actes de langage expressifs axés, grosso modo, sur l'accord (ex. : *je comprends don, et comment don*), l'étonnement/la mise en doute (ex. : *voyons don, tiens don, arrête don, allons don*) et l'encouragement/l'incitation à agir (ex. : *envoye, vas-y*). C'est dire, par le fait même, que la sélection de *don4* par un marqueur-tête donné a un côté « capricieux », comme son statut de collocatif l'exige : elle est contrainte et elle s'avère peu prédictible. À ce propos, remarquons ce qui suit :

- i) La liste des marqueurs-têtes qui sélectionnent *don4* n'est pas parfaitement homogène. Elle comporte en partie des marqueurs déverbaux, mais aussi l'expression *et comment*, qui ne provient pas d'un verbe (cf. *et comment don*) ;
- ii) Cette même liste est relativement limitée. Ainsi, ce ne sont pas tous les MD déverbaux réactifs expressifs qui peuvent être joints à *don4*, même lorsqu'il y a une réelle proximité sémantique entre eux. À titre illustratif, les séquences *je comprends don* et *envoye don* sont possibles, mais non les suites **je te crois don* et **allez don*. Pourtant, *je*

comprends et *je te crois* expriment tous deux l'accord et *envoie* et *allez*, l'incitation à agir/l'encouragement (dans un de leurs sens).

À partir des caractéristiques dégagées plus haut pour *don* lorsqu'il est associé à des questions, à des demandes et à des assertions (cf. *don1*, *don2* et *don3*), il est relativement facile d'identifier le rôle assumé par *don4* : il sert au locuteur à insister sur la valeur illocutoire attachée au marqueur-tête qui le sélectionne. Par exemple, en (26), la locutrice S indique, par l'emploi de *arrête*, qu'elle s'étonne de ce qui vient d'être dit. En associant *don4* à ce marqueur, elle vient ici donner plus de force à l'expression de son étonnement. Le même scénario se produit en (27), cette fois avec *voyons*. Nous pourrions gloser, de façon approximative, le sens transmis par *don4* dans les termes suivants (la variable X représente le MD-tête) :

4. X *don* ≅

Ayant exprimé, au moyen du mot X, mon état d'esprit face à une situation donnée || j'insiste sur le sens transmis par X.

Comme on le voit, le collocatif *don4* hérite d'un trait sémantique qu'il possède déjà dans les sens où il n'a pas ce statut. De ce point de vue, son sens s'inscrit en continuité et non en rupture avec les autres sens du marqueur *don*.

Par ailleurs, dans la mesure où la sélection de *don4* par un marqueur-tête donné a un côté contraint, ce qui est le propre, redisons-le, de toute collocation (discursive ou non), on peut s'attendre à trouver d'autres MD-têtes qui appelleront d'autres marqueurs collocatifs pour possiblement exprimer à peu près le même sens. À ce propos, il semble bien que *ben*, dans certains contextes, joue un rôle voisin de celui que possède *don4* face aux MD-têtes qui le sélectionnent. Ce serait notamment le cas en (29) et (30), où il apparaît postposé à *écoute* et à *t'sais*.¹⁰

(29)[En parlant des difficultés financières qu'il a rencontré dans les années 1950, le locuteur dit :]

A : [...] j'ai commencé là la première année là / (.) en cinquante (.) j'avais mille six cent vingt piastres par année (.) pis on avait trois enfants \

R : fallait que tu vives avec ça /

A : oui [monsieur (.)

H : [oui

A : pis faut dire que ça c- le coût de la vie était pas ce qu'il était aujourd'hui on vivait pas dans les maisons comme on vit aujourd'hui euh en tout cas t'sais (.) mais c'était seize cent vingt piastres la première année

R : mais écoute **ben** Albert \ m'as te dire quelque chose que j'ai déjà dit à mes enfants \ moi (.) quand j'ai rentré à Dominion Textile (*en frappant sur la table avec ses doigts comme pour insister sur ce qu'il dit*) en: en tout cas je m'en rappelle plus en cinquante je m'en rappelle plus quelle année (*dit en agitant les mains comme pour signifier que l'identification exacte de l'année dont il parle n'a pas d'importance*) (.) on gagnait trente-deux piastres par semaine après ça on remontait à trente-cinq piastres par semaine (.) [...] (CFPQ, sous-corpus 4, segment 1, 8 min 25 s)

¹⁰ Nous soutenons que *ben* a le statut de MD en (29) et (30) parce qu'il accompagne un autre MD (*écoute* et *t'sais* ayant le statut de MD déverbaux). Ainsi, il ne pourrait pas être tenu pour un adverbe. De plus, l'utilisation de *bien* paraîtrait ici forcée dans la variété de français considérée (Dostie 2012).

(30)[La locutrice décrit l'appartement dans lequel elle aménagera bientôt :]

S : la thermopompe là-dedans

S : [ouais \ (*dit sur un ton amusé*)

R : [(RIRE)

B : [heille ça lui prend le gros luxe t'sais **ben** (*dit à la blague à l'intention de R*)
(CFPQ, segment 3, 7 min 7 s)

Nous supposons que le *ben* usité en (29) et (30) a comme effet d'indiquer, tout comme un des *bien* décrit par Martin (1990 : 89), « [...] le caractère incontestablement valide de ce qui est dit ». Étant postposé à un autre marqueur avec lequel il fait corps, il vient appuyer ce dernier, insister sur son sens. Dans cette veine, la séquence *écoute ben*, utilisée en (29), ne dit pas tout à fait la même chose que si *écoute* avait été employé seul. La présence du collocatif *ben* donne à penser que le segment de texte qui suivra est mûrement réfléchi et pleinement assumé par le locuteur et que, en conséquence, il mérite, à son avis, d'être tout particulièrement pris en considération par l'interlocuteur. *Ben* signifie ici quelque chose comme « j'insiste sur le sens transmis par X (i.e. dans notre exemple par *écoute*) ». De même, en (30), *t'sais* sert au locuteur à solliciter la participation cognitive de l'interlocuteur à qui un savoir important, pour les besoins de la discussion, est imputé. En faisant suivre *t'sais* du collocatif *ben*, le locuteur vient alors insister sur le fait qu'en ayant à l'esprit le savoir en question, l'interlocuteur sera forcément conduit à adopter, selon lui, son point de vue, si ce n'est déjà fait.

Au vu de ce qui précède, la relation qui lie *don4* à *voyons*, d'un côté, et celle qui se tisse entre *ben* (postposé) et *écoute*, de l'autre, pourrait être représentée, de façon schématique, de la façon suivante :

| | | | |
|---|--------------------|---|------------------------------|
| Marqueurs collocatifs
(« insistance ») | <u><i>don4</i></u> | = | <u><i>ben</i> (postposé)</u> |
| Marqueurs-têtes | <i>voyons</i> | | <i>écoute</i> |

Cette représentation vise à montrer, comme nous l'avons affirmé plus haut que, dans les grandes lignes, *don4* est à *voyons* ce que *ben* postposé est à *écoute*. Cette relation privilégiée entre le marqueur collocatif et son marqueur-tête correspond au schéma classique de la relation collocative entre deux unités lexicales. Pour prendre quelques exemples extérieurs au domaine des MD, nous citerons le cas de l'intensification (qui correspond à la fonction lexicale [= FL] Magn [« très », « intense », « à un degré élevé »] dans le système de la lexicologie explicative et combinatoire). Celle-ci s'exprimera de diverses façons selon le mot-clé considéré. Par exemple, *colère* sélectionnera le collocatif *noire* pour exprimer ce sens (*colère noire*), *peur* appellera *bleue* (*peur bleue*), *faim* commandera *de loup* (*faim de loup*) et ainsi de suite.

Enfin, un point reste à clarifier : la notion d'« insistance » qui lie *don4* et *voyons*, ou encore *ben* et *écoute* pourrait-elle ou devrait-elle être vue comme une variante un peu particulière de la FL Magn ? Si tel était le cas, nous aurions ainsi affaire à une FL standard qui s'écarterait légèrement de ce qui est suggéré par la définition classique de cette fonction. La définition en question est reproduite ci-dessous :

Intensifieur [Magn] : modificateur adjectival ou adverbial de la lexie-clé L qui exprime le sens « très », « intense », « à un degré élevé ».

Magn (*amour*) = *ardent, fou*

Magn (*boire*) = *comme un trou*

| | |
|--|--|
| Magn (<i>fidèle</i>) = <i>comme un chien</i> | Magn (<i>souffrir</i>) = <i>atrocement</i> |
| Magn (<i>fièvre</i>) = <i>de cheval</i> | Magn (<i>contrôler</i>) = <i>minutieusement</i> |
| Magn (<i>peur</i>) = <i>bleue</i> | Magn (<i>pleurer</i>) = <i>comme une Madeleine</i> |

(Mel'čuk/Clas/Polguère 1995 : 136)

Malgré la proximité entre la valeur d'insistance associée aux marqueurs discursifs collocatifs considérés et la FL Magn, deux points, tout de même, achoppent pour assimiler la première à la seconde : en premier lieu, qui dit « proximité sémantique » ne dit pas « identité » et, en second lieu, le statut de « modifieur adjectival ou adverbial » auquel renvoie la définition précédente ne convient pas ici¹¹. De ce point de vue, si l'on suppose que la FL < insistance > est bel et bien distincte de la fonction Magn, on écarte par le fait même l'idée qu'il puisse s'agir d'une FL standard. En effet, il est facile de montrer que la FL < insistance > ne rencontre pas les critères qui feraient d'elle une nouvelle FL standard, c'est-à-dire une FL standard non répertoriée jusqu'ici. Par exemple, comme nous l'avons observé plus haut :

- Les MD pouvant jouer le rôle de collocatifs seraient peu nombreux : nous avons relevé le cas de *don4*, de *ben*, auxquels celui de *là* pourrait vraisemblablement être ajouté ;
- Les MD-têtes qui sélectionnent l'un ou l'autre des collocatifs mentionnés ci-dessus seraient, eux aussi, peu nombreux. Ainsi, une toute petite série de MD appellent *don4* (voir à la section 4.2, l'article de dictionnaire consacré à cette lexie).

Dans cette perspective, la FL qui nous occupe serait sans commune mesure avec une FL standard comme, disons, Degrad (= « verbe ayant le sens < se dégrader >, devenir pire' qui prend le mot-clé pour son SG [= sujet grammatical] » (Mel'čuk/Clas/Polguère 1995 : 146)). En effet, les lexies qui appellent un collocatif pour exprimer ce dernier sens sont nombreuses et les collocatifs destinés à exprimer le sens défini par Degrad sont, eux aussi, fort variés. On le vérifiera avec les quelques exemples suivants tirés de Mel'čuk *et al.* (1992 : 106) :

| | |
|--|---|
| Degrad (<i>lait</i>) = <i>tourner</i> | Degrad (<i>raison</i>) = <i>vaciller, chanceler</i> |
| Degrad (<i>vin</i>) = <i>aigrir</i> | Degrad (<i>miroir</i>) = <i>tenir</i> |
| Degrad (<i>poisson</i>) = <i>se gâter</i> | Degrad (<i>source</i>) = <i>se tarir</i> |
| Degrad (<i>monnaie</i>) = <i>se dévaluer</i> | Degrad (<i>humeur</i>) = <i>se chagriner</i> |
| Degrad (<i>salaires</i>) = <i>baisser</i> | |

4 Marqueurs discursifs-tête et marqueurs discursifs collocatifs d'un point de vue lexicographique

Le traitement lexicographique de la collocation discursive peut être envisagé sous deux aspects : celui du MD-tête (section 4.1), d'une part et celui du MD collocatif, d'autre part (section 4.2). À ce titre, nous formulons ci-dessous quelques propositions qui s'inscrivent dans la foulée d'une série de travaux consacrés au traitement lexicographique des MD et d'unités lexicales qui leurs sont apparentées (entre autres, Dostie 2004a, 2006 et 2012 ; pour une discussion quant au traitement lexicographique à accorder aux collocatifs de manière générale, voir Alonso Ramos 2003).

¹¹ Cette seconde difficulté n'a peut-être en soi rien de bien grave ; par exemple, une lecture large de *adverbial* serait sans doute de nature à résoudre le problème. Nous laissons la question ouverte pour explorer une autre voie, davantage en harmonie avec la vision des MD adoptée dans le cadre de cet article.

4.1 Marqueurs discursifs-tête

Dans l'optique retenue, les articles de dictionnaire relatifs aux lexies qui ont le statut de MD-tête incluront un renvoi vers les articles de leurs collocatifs. Par exemple, ceux consacrés à *voyons*¹ et à *voyons*²¹² renverront à *don*⁴ dans une rubrique intitulée « Relations syntagmatiques ». À ce propos, voici la forme que pourrait prendre un tel renvoi dans l'article de *voyons*¹ (Dostie 2004a : 230 ss.) :

Relations syntagmatiques

Pour insister sur la valeur illocutoire associée à *voyons*¹ : *don*⁴, postposé au marqueur (ex. : *voyons don / c'est pas du tout ce qu'il a dit*).

Il est à prévoir qu'un MD polysémique n'aura pas forcément le statut de marqueur-tête dans tous ses sens et que, par voie de conséquence, le type d'information présenté ci-dessus ne concernera que certains d'entre eux. Il en est ainsi de *voyons*³ qui ne s'associe pas à *don*⁴, lorsqu'il traduit la difficulté d'expression que le locuteur éprouve subitement, comme en (31), où il se rattrape aussitôt, s'auto-corrige (Dostie 2004a : 134).

(31) on a... **voyons**... pas le nettoyeur... le détergent... c'est ça.
<?voyons don>

4.2 Marqueurs discursifs collocatifs

4.2.1 Observations générales

Dans l'approche retenue, tout mot polysémique (ce qui signifie, dans les faits, la plupart des mots) sera décrit au moyen d'autant d'articles de dictionnaire qu'il aura de sens. En d'autres termes, chaque sens (= chaque lexie) fait l'objet d'un article et le regroupement de tous les articles esquissés pour un mot polysémique est réalisé au sein d'un « superarticle ». Ainsi, le mot *don*, qui a quatre sens, aura quatre articles.

Le superarticle de dictionnaire s'ouvre sur la présentation d'une série de propriétés communes aux différents sens que possède un mot. Outre le type de polysémie qui le caractérise (c'est-à-dire la présentation des liens, directs ou indirects, qui existent entre ses divers sens), on y trouve un tableau synoptique, c'est-à-dire un tableau dans lequel sont listés, de manière succincte, tous ses sens. Dans cette perspective, nous posons que le MD-collocatif doit avoir son propre article de dictionnaire (il s'agit d'une lexie en soi) et que quelques adaptations de détails au modèle de départ, dans les relations syntagmatiques en particulier, suffisent pour rendre compte de sa singularité. Afin de donner un aperçu du traitement lexicographique envisagé pour un MD-collocatif, nous introduisons, ci-dessous, l'article esquissé pour *don*⁴, en le situant dans le superarticle à l'intérieur duquel il doit prendre place, à savoir celui du vocable DON.

¹² Nous reprenons la numérotation des sens de *voyons* utilisée dans notre étude de 2004a (cf. en particulier les chapitres 5 et 9).

4.2.2 L'exemple de *don*₄

DON, [dɔ̃], particule de modalisation de phrase et marqueur discursif

LE VOCABLE

I. Plan du signifié

Type de polysémie

Tous les sens du vocable sont liés directement entre eux par la composante < j'insiste [sur le sens transmis par l'énoncé E ou le mot X (question, demande, assertion, accord, étonnement...) > .

Tableau synoptique

1. [...] j'insiste [...] sur le fait que je cherche une information [...] [ex. : *comment il s'appelait don* /].
2. [...] j'insiste [...] pour que tu fasses [une] action [...] [ex. : *récite-en don un*].
3. [...] j'insiste [...] sur la véracité de ce que je dis [ex. : *j'aurais don aimé ça avoir cette place là*].
4. [...] j'insiste sur le sens transmis par [le mot] X [qui traduit mon état d'esprit] [ex. : *voyons don toi*].

II. Plan du signifiant

Formes graphiques attestées

donc (usuel), *don*

LES LEXIES (extrait)

*Don*₄

I. Plan du signifié

Définition

4. [X] *don* ≡ Ayant exprimé, au moyen du mot X, mon état d'esprit face à une situation donnée ||
j'insiste sur le sens transmis par X.

Type de marqueur

Marqueur discursif (MD) collocatif relevant de la modalité appréciative.

Fonctionnement d'un point de vue pragma-sémantique

- **Fonction**
*Don*₄ sert au locuteur à insister sur l'acte illocutoire associé au MD-tête qui le sélectionne.
- **Actes de langage**
*Don*₄ réalise un acte illocutoire d'insistance portant sur un autre illocutoire.
Il est joint à des mots-phrases réactifs qui réalisent des actes de langage expressifs axés, grosso modo, sur l'accord (ex. : *je comprends don, et comment don*), l'étonnement/la mise en doute (ex. : *voyons don, tiens don, arrête don, allons don*) et l'encouragement/l'incitation à agir (ex. : *envoye don, vas-y don*).

Relations paradigmatiques

Synonyme (proche) : *ben* (postposé à des MD-têtes, tels *écoute, regarde, t'sais, tu comprends...*).

II. Plan du signifiant

Relations syntagmatiques

MD-têtes antéposés à *don* : le plus souvent, il s'agit de MD déverbaux (*je comprends don, voyons don, tiens don, arrête don, allons don, envoie don, vas-y don...*), sauf pour ce qui concerne *et comment* (cf. *et comment don*) qui est marginal sur ce point. Cette dernière association serait peut-être due à un rapprochement entre le MD-tête (cf. *et comment*) et le marqueur déverbal *je comprends*, puisque, comme lui, il exprime l'assentiment.

III. Exemples

(32)[La locutrice raconte la discussion qu'elle a eue avec une fonctionnaire relativement à une clause particulière sur son permis de conduire touchant la conduite des motocyclettes :]

A : je lui ai dit •je la veux pas moi° je lui ai dit •je conduis pas de moto de ma sainte vie° (.) **voyons don** je conduis même pas un bicycle (.) encore ben moins un vélo (*dit en riant*) (CFPQ, sous-corpus 5, segment 4, 2 min 38 s)

(33)[En parlant d'un comédien qui a obtenu un bon rôle dans un important spectacle, la locutrice dit :]

S : mais il y a aura pas que lui/ là ils sont une gang lui il va être avec les frères Diouf

R : il sera pas tout seul/ là\

J : les frères Diouf qui font qui sont dans les Colocs heille

S : **arrête don** / toi

J : il était content/

J : [au bout il les aime au bout

S : [je com:prends (CFPQ, sous-corpus 15, segment 8, 1 min 22 s)

5 Conclusion

La problématique de la combinatoire syntagmatique des mots appartenant aux classes usuellement prises en compte par la tradition grammaticale (comme les noms, les verbes, les adjectifs et les adverbes) a fait l'objet d'une réflexion soutenue depuis plusieurs décennies. La situation diffère en ce qui a trait aux MD, car l'intérêt marqué que connaît désormais cette classe de mots est de date récente (il se situe vers la fin des années 1990). Aussi, notre point de départ, dans cet article, a été de supposer que les MD étaient sujets aux mêmes types d'associations syntagmatiques que les mots appartenant aux classes « usuelles ». Par analogie avec ceux-là, trois types d'associations syntagmatiques ont ainsi été distinguées dans le domaine des MD : la cooccurrence discursive libre, le figement (ou la locution discursive) et le semi-figement (ou la collocation discursive).

Parmi ces types d'associations de mots, le semi-figement nous est apparu comme étant le plus original et le plus délicat à traiter. Voilà pourquoi nous avons décidé de nous y attarder à travers l'étude d'un marqueur en particulier, *don*. Ce choix a nécessité, au préalable, un détours du côté de *donc*, afin de bien circonscrire notre objet d'étude. En effet, la forme graphique

standard, *donc*, ne doit pas tromper : *don* ([dɔ̃]) est un mot distinct de *donc* ([dɔ̃k]), à tout le moins dans la variété de français ici considérée, à savoir le français québécois. La présence du phonème final /k/ n'est pas réductible à un fait phonétique. L'alternance dans la prononciation, signalée par plusieurs auteurs avant nous (entre autres, Sève 1946, cité dans Hug 1997 ; Antoine 1962 ; Hug 1997 ; Hansen 1998), a un fondement sémantique. Grosso modo, *donc* est systématiquement retenu pour effectuer une connexion entre deux entités sémantiques, c'est-à-dire entre deux entités qui ne sont pas nécessairement explicitement verbalisées. *Don*, quant à lui, sert de manière générale à insister sur la valeur illocutoire associée à un élément textuel donné. Il peut le faire à titre de particule de modalisation de phrase (= *don1*, *don2* et *don3*) ou de MD collocatif (= *don4*). La différence entre ces deux catégories d'emplois tient au statut du segment textuel que le marqueur accompagne. *Don* est une particule de modalisation de phrase, lorsqu'il est joint à un énoncé contenant un verbe fléchi ; il est un MD collocatif, quand il suit un autre MD. En tant que collocatif discursif, *don4* présente certains attributs prévisibles. Entre autres, sa sélection par un MD-tête a un côté capricieux, ce qui est le propre d'une collocation. Ainsi, la liste des marqueurs qui appellent *don4* n'est pas parfaitement homogène ; la règle voulant qu'il s'agisse de MD d'origine verbale connaît des exceptions, puisque *et comment don* est possible. De plus, cette même liste est relativement limitée. En guise d'exemple, *don4* s'associe à un marqueur qui exprime l'accord tel *je comprends*, mais non à *je te crois* qui lui est pourtant fort apparenté sur plusieurs points (**je te crois don*).

Enfin, nous avons abordé la question du traitement de la collocation discursive d'un point de vue lexicographique. Deux problématiques ont été discutées : le cas du MD-tête, d'un côté et celui du MD-collocatif, de l'autre. À ce propos, il a été suggéré que les articles de dictionnaire des MD-tête devaient inclure, dans une rubrique consacrée à leurs relations syntagmatiques, la liste des MD sélectionnés à titre de collocatifs, accompagnés d'une note explicative quant à leur rôle. De plus, il a été proposé qu'un MD-collocatif devait être décrit au moyen de son propre article de dictionnaire et que cet article devait éventuellement lui-même prendre place au sein d'un superarticle de dictionnaire consacré au vocable dont il représente une lexie (un sens). Outre l'article consacré au MD collocatif, ce superarticle inclura donc tous les articles rattachés aux sens non collocatifs exprimés par le vocable concerné. Finalement, la méthode d'analyse lexicographique retenue a été appliquée au cas de *don4*.

Pour bien faire, il faudrait désormais tester les différentes propositions formulées ici quant à l'analyse sémantique et au traitement lexicographique du phénomène de la collocation discursive sur des cas peut-être encore plus complexes que celui de *don4*, par exemple sur *là*. La réflexion est à poursuivre.

Bibliographie

- Alonso Ramos, Margarita (2003) : « La nature des collocatifs : leur statut en tant qu'unités lexicales ». In : Grosmann, Francis/Tutin, Agnès (eds.) (2003) : *Les collocations. Analyse et traitement*. Amsterdam, De Werelt : 45–60.
- Antoine, Gérard (1962) : *La coordination en français*. Paris: d'Artrey.
- Bally, Charles (1909/1951) : *Traité de stylistique française*. Genève/Paris: Georg et Klincksieck.
- Ben Hariz Ouenniche, Soundous (2011) : « Bibliographie récapitulative & raisonnée du figement ». In : Anscombe, Jean-Claude/Mejri, Salah (eds.) (2011) : *Le figement linguistique : la parole entravée*. Paris, Honoré Champion : 434–471.

- Blanche-Benveniste, Claire (1997/2010) : *Approches de la langue parlée en français*. Paris : Ophrys.
- Blumenthal, Peter/Hausmann, Franz (eds.) (2006) : « Collocations, corpus, dictionnaires ». *Langue française* 150/2: 3–13.
- Bolly, Catherine/Degand, Liesbeth (2009) : « Quelle(s) fonction(s) pour *donc* en français oral ? ». *Linguisticae Investigationes* 32/1 : 1–32.
- Bras, Myriam/Le Draoulec, Anne/Vieu, Laure (2001) : « French Adverbial *Puis* between Temporal Structure and Discourse Structure ». In : Bras, Myriam/Vieu, Laure (eds.) (2001) : *Semantic and Pragmatic Issues in Discourse and Dialogue. Experimenting with Current Dynamic Theories*. Amsterdam, Elsevier : 109–146.
- Chervel, André (1981) : *Et il fallut apprendre à écrire à tous les petits français. Histoire de la grammaire française*. Paris : Payot.
- Culioli, Antoine (1990) : *Pour une linguistique de l'énonciation. Opérations et représentations*. Paris : Ophrys.
- Culioli, Antoine (1999a) : *Pour une linguistique de l'énonciation. Formalisation et opérations de repérage*. Paris : Ophrys.
- Culioli, Antoine (1999b) : *Pour une linguistique de l'énonciation. Domaine notionnel*. Paris : Ophrys.
- Day, Claudine (2008) : *Modalité et modalisation dans la langue*. Paris : L'Harmattan.
- Dostie, Gaétane (2004a) : *Pragmaticalisation et marqueurs discursifs : Analyse sémantique et traitement lexicographique*. Bruxelles : Duculot/De Boeck.
- Dostie, Gaétane (2004b) : « Considérations sur la forme et le sens. *Pis* en français québécois. Une simple variante de *puis*? Un simple remplaçant de *et*? ». *Journal of French Language Studies* 14/2 : 1–16.
- Dostie, Gaétane (2006) : « Régularité et spécificité dans le paradigme des marqueurs discursifs. *Fait que* en français québécois ». *Cahiers de lexicologie* 89/2 : 1–22.
- Dostie, Gaétane (2012) : « *Ben* en tant que collocatif discursif ». In : Moline, Estelle (ed.) (2012) : *Bien en perspective*. Numéro thématique *Travaux de linguistique* 65 : 105–122.
- Dostie, Gaétane/Pusch, Claus D. (2007) : « Introduction. Les marqueurs discursifs. Sens et variation ». *Langue française* 154/2 : 3–12.
- Firth, John R. (1957/1964) : *Papers in linguistics 1934–1951*. London : Oxford University Press.
- González Rey, Isabel (2002) : *La phraséologie en français*. Toulouse: Presses Universitaires du Mirail.
- Gosselin, Laurent (2010) : *Les modalités en français. La validation des représentations*. Amsterdam/New York : Rodopi.
- Grossmann, Francis/Tutin, Agnès (2003) : « Quelques pistes pour le traitement des collocations ». In : Grossmann, Francis/Tutin, Agnès (eds.) (2003) : *Les collocations. Analyse et traitement*. Amsterdam, De Werelt : 5–21.
- Hansen, Maj-Britt Mosegaard (1998) : *The Function of Discourse Particles*. Amsterdam/Philadelphia : Benjamins.
- Hausmann, Franz J. (1979) : « Un dictionnaire des collocations est-il possible? ». *Travaux de linguistique et de littérature* 17/1 : 187–195.
- Hybertie, Charlotte (1996) : *La conséquence en français*. Paris : Ophrys.
- Hug, Marc (1997) : « Emplois de *donc*. Remarques sur mille cinq cents emplois relevés dans *Frantext* ». In : Kleiber, Georges/Riegel, Martin (eds.) (1997) : *Les formes du sens. Études de linguistique française, médiévale et générales offertes à Robert Martin à l'occasion de ses 60 ans*. Louvain-la-Neuve, Duculot : 185–194.
- Lamiroy, Béatrice (ed.) (2010) : *Les expressions verbales figées de la francophonie*. Paris : Ophrys.

- Léard, Jean-Marcel (1996) : « *Ti / -tu, est-ce que, qu'est-ce que, ce que, hé que, don* : des particules de modalisation en français? ». *Revue québécoise de linguistique* 24/2 : 107–124.
- Lyons, John (1980) : *Sémantique linguistique*. Paris : Larousse.
- Martin, Robert (1990) : « Pour une approche véridictionnelle de l'adverbe *bien* ». *Langue française* 88 : 80–89.
- Mel'čuk, Igor A. *et al.* (1984/1988/1992/1999) : *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- Mel'čuk, Igor A./Clas, Andrés/Polguère, Alain (1995) : *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*. Louvain-la-Neuve : Duculot.
- Mel'čuk, Igor A./Polguère, Alain (2007) : *Lexique actif du français*. Bruxelles : De Boeck.
- Mel'čuk, Igor A. (2011) : « Phrasèmes dans le dictionnaire ». In : Anscombre, Jean-Claude/Mejri, Salah (eds) (2011) : *Le figement linguistique : la parole entravée*. Paris, Champion : 41–61.
- Pfänder, Stefan/Skrovec, Marie (2010) : « *Donc*, entre grammaire et discours. Pour une reprise de la recherche des universaux de la langue parlée à partir de nouveaux corpus ». In : Drescher, Martina/Neumann-Holzschuh, Ingrid (eds.) (2010) : *Syntaxe de l'oral dans les variétés non-hexagonales du français*. Tübingen, Stauffenburg : 183–196.
- Riegel, Martin/Pellat, Jean-Christophe/Rioul, René (1994/2009) : *Grammaire méthodique du français*. Paris : PUF.
- Schmale, Günter (2008) : « Constructions inachevées et transfert du tour de parole ». In : *Actes du CMLF. Premier Congrès Mondial de Linguistique Française*. Paris : 817–834.
- Searle, John R. (1979) : *Sens et expression*. Paris : Minuit.
- Sève, André (1946) : *Ortho, dictionnaire orthographique et grammatical*. Nice : Boyer.
- Trésor de la langue française informatisé. Dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècle*. Paris/CNRS/INaLF. <http://www.cnrtl.fr/definition/>, consulté le 26 novembre 2013.
- Vion, Robert (2003) : « Le concept de modalisation : vers une théorie linguistique des modalisateurs et des modalités ». *Travaux – Cercle linguistique d'Aix-en-Provence* 18 : 209–229.
- Vion, Robert (2004) : « Modalités, modalisations et discours représentés ». *Langages* 156 : 96–110.
- Vion, Robert (2005) : « Modalités, modalisations, interaction et dialogisme ». In : Bres, Jacques/Haillet, Pierre Patrick/Mellet, Sylvie (eds.) (2005) : *Actes Dialogisme et polyphonie. Approches linguistiques (2004 septembre 2-9 : Cerisy-la-Salle, France)*. Bruxelles, De Boeck/Duculot : 143–156.
- Vlemings, Joeri (2003) : « *Donc* : marqueur d'inférence abductive ». *Semiotica* 144/4 : 219–231.

Corpus

- CFPP2000 (Corpus de français parisien des années 2000), Université Paris 3 – Sorbonne nouvelle. Site : <http://cfpp2000.univ-paris3.fr/Corpus.html>, consulté le 26 novembre 2013.
- Corpus de français parlé au Québec (CFPQ), Dostie, Gaétane *et al.* (2006-). CATIFQ, Université de Sherbrooke. Discussions à bâtons rompus, entre 3 ou 4 locuteurs, enregistrées sur support audiovisuel. Début de mise en ligne, en juillet 2009, de l'intégralité des transcriptions (interrogeables à partir d'un moteur de recherche et téléchargeables en format pdf) : <http://recherche.flsh.usherbrooke.ca/cfpq/>, consulté le 20 novembre 2013.
- OFROM (Corpus oral de français parlé en Suisse romande), Université de Neuchâtel. Site : <http://www11.unine.ch/>.
- Schmale, Günter (2007a) : *Communications téléphoniques I: Conversations privées. Un corpus de transcriptions*. Landau : Empirische Pädagogik.
- Schmale, Günter (2007b) : *Communications téléphoniques II: Conversations en contexte professionnel et institutionnel*. Landau : Empirische Pädagogik.

Valibel, Corpus du Centre de recherche Valibel – Discours et variation, Université catholique de Louvain. Site : <http://www.uclouvain.be/81834.html>, consulté le 20 novembre 2013.